

Notre **accompagnement va au-delà**
des déclarations fiscales !
Nous vous **aidons également à explorer**
d'autres aides publiques et **vous guidons dans**
le choix des dispositifs **les plus adaptés**
à vos ambitions stratégiques.



Alain DEQUEKER

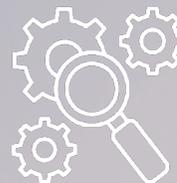
Expert-Comptable
Spécialiste financement de l'innovation
adequeker@adheo.cerfrance.fr
06 75 36 13 56

Faites de l'innovation un moteur de votre succès

Avec notre soutien, **accédez facilement** aux dispositifs d'aides à l'innovation et d'un accompagnement expert tout au long du processus. **Contactez-nous dès aujourd'hui** et **bénéficiez d'un premier diagnostic gratuit !**

Notre équipe d'experts composés d'**experts-comptables** et d'**ingénieurs accompagnent vos ambitions, ne vous lancez pas seul !**

Ensemble, faisons en sorte que votre avenir soit prospère !



BOOSTEZ VOTRE INNOVATION grâce au Crédit Impôt Recherche

L'opportunité de **réduire**
vos coûts d'innovation
tout **en stimulant**
votre croissance !

| Les aides publiques à l'innovation | Un **levier stratégique** pour les entreprises !

L'innovation est au cœur de la compétitivité des entreprises, et la France se distingue par un **écosystème riche en dispositifs d'aides pour encourager la recherche et le développement**. Parmi ces dispositifs, le **Crédit d'Impôt Recherche (CIR)** et le **Crédit d'Impôt Innovation (CII)** jouent un rôle clé.

Notre mission ? Rechercher & obtenir les aides pour vous !

Bénéficier de ces dispositifs **peut sembler complexe** en raison des critères d'éligibilité, des exigences administratives et des subtilités fiscales. C'est là que nous intervenons. **Notre offre d'accompagnement est conçue pour simplifier ces démarches et maximiser vos chances de succès.**

Les avantages de ces dispositifs

	CIR	CII
MONTANT	30 % des dépenses de R&D jusqu'à 100 M d'€	30 % des dépenses d'innovation jusqu'à 400 000 €
BENEFICAIRES	Toutes entreprises engagées dans des projets de R&D	Les PME développant des prototypes ou installations pilotes

Pourquoi choisir notre accompagnement



Une expertise éprouvée

Notre équipe maîtrise parfaitement les mécanismes du CIR et du CII. Nous analysons vos projets pour déterminer leur éligibilité et optimiser vos déclarations.



Un gain de temps précieux

Nous prenons en charge la préparation des dossiers, de la collecte des données techniques à la formalisation des justificatifs requis. Vous pouvez ainsi vous concentrer sur votre cœur de métier !



Une sécurisation de vos démarches

Grâce à notre connaissance approfondie de la réglementation et des attentes des organismes de contrôle, nous réduisons les risques de rejet ou de redressement.



Un accompagnement sur mesure

Que vous soyez une start-up, une PME ou une grande entreprise, nous adaptons nos services à vos besoins spécifiques pour optimiser vos leviers stratégiques !

